



Mairie : 02.97.38.81.31
 Mail : mairie.brehan@brehan.fr
 Site : www.brehan.fr
 Lun.-vend. : 8h30-12h00
 14h00 -17h00
 Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
brehan.cartepius.fr
Permanence de M. Le Maire :
 Mardi - mercredi - jeudi :
 9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
 02.97.38.81.31
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
 Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
 Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noé :
 02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
 02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
 Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette :06.45.11.10.03
 Ouest-France : 06.88.79.13.04
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Déchetteries : Crédin :
 Lun. et sam.. : 9h30-12h./14h.-17h
 Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.
Bréhan : fermeture annuelle :
 01/12/2024 au 28/02/2025
 Réouverture le 1^{er} mars 2025
Médecins :
 Jean Thual : 02.97.38.85.18
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Psychologue Mme SANSON :
 06.19.86.74.59
Pharmacie Guillermic :
 02.97.38.81.32
 Pharmacie de garde : 32 37
Opticien : 02.97.38.81.32
Infirmiers : Beurel, Harnois,
 Jouanno, Le Claire E. & M. :
 02.97.38.82.90
 Davenet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres:02.97.38.88.54
Vétérinaire : VET & SPHERE :
 02.97.51.50.47
Pompiers : 18 - **Samu** : 15
Police : 17
Femmes victimes de violences: 39 19
Enfance en danger : 119
Harcèlement scolaire : 30 20
Cyberharcèlement : 30 18
Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ **Médiathèque** : Scrabble, ce jeudi 30 janvier à 14h.

↳ **Inondations** : La Chambre d'Agriculture propose à tous les agriculteurs dont les troupeaux ou les bâtiments sont impactés d'appeler l'antenne territoriale de Pontivy au 02.97.28.31.30.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **janvier, février et mars 2009** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Déjections canines** : **Nouveau rappel** Les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux, tout particulièrement dans les lieux fréquentés par le public (anciennes lagunes, terrains de sport, aires de jeux...). Ces déchets sont à déposer dans le bac à ordures ménagères. Il est rappelé que les contrevenants sont passibles d'une amende de 4^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 135€ (art. R634-2 du Code Pénal).

↳ **Voirie** : Les travaux d'effacement des réseaux Rue Chateaubriand ont débuté ce lundi 27 janvier 2025, pour une durée d'environ 20 jours.



↳ Lors de travaux agricoles et en période hivernale, les agriculteurs sont invités à mettre des **panneaux de signalisation** pour indiquer la présence de boues sur les routes, puis à procéder au nettoyage de la chaussée.

↳ En cas de **coupure téléphonique**, suite à la tempête ou accident, chaque abonné concerné doit composer le 39.00 pour signaler l'incident et prévenir la mairie.

↳ **Sécurité routière** : Pendant la période hivernale, il est rappelé aux piétons et cyclistes que le port d'un gilet fluorescent est fortement conseillé.

VIE SCOLAIRE :



↳ **École Notre Dame - Inscriptions à l'école Notre Dame** :

Votre enfant est né en 2022 ou 2023, ou vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement, n'hésitez pas à nous contacter au : 02.97. 38.88.26 ou par mail à l'adresse suivante : eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh.
 Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

A noter dans votre agenda : nos portes ouvertes auront lieu le vendredi 28 mars de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également visiter notre page Facebook : Ecole Notre Dame Bréhan et notre blog : www.ndbrehan.fr

Au plaisir de vous rencontrer, à très bientôt.

COMMERÇANTS et ARTISANS :

↳ **Terres de l'Ouest** : Amis du jardin, les bulbilles ainsi que les plants de pommes de terre sont arrivées en magasin afin de commencer à préparer la composition de votre potager.
 Du 29 janvier au 2 février : Vente flash coup de patte, -40% sur le 2^{ème} produit d'alimentation chien et chat (voir conditions et sélection en magasin).

VIE ASSOCIATIVE :

👉 **ACCA de BREHAN** : Les comptages de lièvres en nocturne auront lieu les **vendredis 31 Janvier, 7 et 14 Février**.

Début des comptages vers 20h. jusqu'à 00h30 environ.

👉 **U.N.C BRÉHAN** collecte toujours les journaux, dans un nouveau local, dans le bungalow situé sur la cour de la maison des associations, le samedi ou vous pouvez les déposer au Ducathy Bar aux heures d'ouverture. Merci d'avance.

👉 **CAOZIERIE GALO : LA CHANDELOU (La chandeleur)** : Vaïla qhoqes ditons su la chandelou, le 2 feuteurier, à chaqun de vaïr le qheûl qi sera le bon ? 1 = A la chandelou, l'iver teurfunte ou bé se rechoume. 2 = Soulaï à la chandelou, i se qhute pendant carante jous. 3 = Serin à la chaneloou, l'iver ét à bout. **Le Joly Charles**.

Manieûre de dire : i en a une bande = il y en a beaucoup.

Prochain rendez-vous de l'atelier gallo : mardi 4 février 2025, 20h salle du Lié - maison des associations.

ESPÉRANCE :

👉 **Basket** : **Samedi 1^{er} février, 7 matchs à domicile** : à 10h45, l'équipe U13F1 reçoit l'UCKNEF Vannes, à 12h15, l'équipe U11M joue contre Moréac, à 13h45 les U11F contre Marzan, à 15h15 les U13F2 contre Marzan également, à 16h45 l'équipe U15M reçoit Elven, à 18h30 les U18M1 jouent contre Hennebont et à 20h30 les seniors gars affrontent Grandchamp. Venez nombreux les encourager !

Match à l'extérieur ce samedi : L'équipe U9M se déplace au Loch, les U18M2 à Moréac et les U18F à Muzillac.

Match à l'extérieur dimanche 2 février : L'équipe senior fille se déplace à Auray à 10h30.



Samedi 8 février : Soirée dansante galettes/crêpes organisée par l'Espérance basket à la salle des fêtes de Bréhan. Vous pouvez toujours réserver vos repas au magasin Uexpress ou auprès des licenciés basket.

👉 **Foot** : La parole est à la défense ! Le tribunal du football a rendu son verdict dimanche et le résultat n'a pas été surprenant. Face à un adversaire nettement plus aguerri à ces joutes verbales et physiques, notre défense a plaidé avec dignité et rigueur. Que retenir de cette entrevue ? Résumé.

Les premiers arguments entre Bréhan et Saint Renan s'avèrent équilibrés. Chacune des interventions de nos Guerrier, Guillo, Amiaux, Urvoy, Trégaro, Lesgo et autres étaient un plaidoyer convaincant. D'autant que derrière, un grand Guéhenneux tient la barre et tient la baraque. Devant, il est toujours difficile de contourner la loi d'Imrane, bien assisté par Soufaché. Inflexibles face aux attaques adverses, nos avocats rentrent, de marbre, sans encaisser à mi-procès. Le temps semblait suspendu, et malgré les circonstances difficiles – un climat peu favorable et un trajet pour le moins tumultueux – les témoins ont su rester fidèles, occupant leur place dans les tribunes. Devant la cour, la séance reprend.

Mais après plus d'une heure de procès, l'accusation adverse porta ses fruits malgré un Guéhenneux tout proche de sauver la mise. Le verdict tombera 10 minutes plus tard avec un second argument implacable.

Trois coups de sifflets viennent alors sceller l'issue. 2-0. Notre équipe peut sortir du pré avec la tête haute, fière de la solidité de sa prestation, prête à préparer sa prochaine comparution avec l'espoir de rendre son prochain jugement plus favorable. Bravo pour le parcours messieurs !

Si les conditions climatiques le permettent, nos équipes retrouveront le chemin du championnat ce dimanche. Une fois n'est pas coutume, débutons par la D qui débutera à 13h face à St Allouestre B.

Dans le même temps, nous aurons double ration de derby. La C, invaincue, reçoit Pleugriffet B pendant que notre équipe B reçoit l'équipe fanion de Réguiny. De gros duels pour nos équipes réserves. Enfin, la A reçoit Baud B. Une équipe baldivienne qui avait causé bien des soucis aux hommes de Christophe à l'aller. Il faudra reprendre la marche en avant !

Alors, rdv au Vivier ce dimanche, si dame nature le permet ! Vive l'Espérance, vive les amis de l'Espérance !

PONTIVY COMMUNAUTÉ :

NOUVEAU – Dispositif d'accès en déchetterie



Vous allez recevoir ou vous avez reçu, un « Pass'déchetterie » qui sera obligatoire, à partir du 1^{er} mars 2025, à positionner sur le pare-brise de votre véhicule, afin de pouvoir accéder aux déchetteries de Pontivy Communauté.



• Le maraîcher de Langueux sera présent ce samedi 1^{er} février, de 8h30 à 12h30, Place Claude Pompidou.

• A louer, bourg de Bréhan, maison avec cuisine aménagée ouverte sur séjour et salon, grande mezzanine, 3 chambres, buanderie, garage et jardin. Libre 1^{er} avril 2025. Tel. 06.62.47.63.40.

• Recherche emploi aide à domicile, tâches ménagères, aide au repas, promenade... Tel. 06.87.46.10.53.

• A vendre évier 2 bacs/1 égouttoir, grès beige, 110x45, 5€ - lavabo blanc avec colonne, 5€ - Parka grand froid à capuche, bleu marine, neuf, taille M, 50€ Tel. 02.97.38.82.06.